Déclaration préalable du SNUipp-FSU 33 à la CAPD du jeudi 7 décembre 2017

Les résultats de l'étude PIRLS sont préoccupants pour l'école française.

Directement impliqué dans les politiques éducatives évaluées par cette étude, notamment les programmes de 2008, Jean-Michel Blanquer fait un diagnostic qui passe totalement à côté des enjeux. Pour remédier aux difficultés de compréhension en lecture, les propositions qui consistent à préconiser une dictée quotidienne, de la lecture à haute voix, à suggérer une kyrielle d'évaluations, à imposer une méthode ou un manuel « magique » et neuf heures de formation annuelles consacrées à la lecture ne répondent en rien au défi posé.

Pour le SNUipp-FSU, cette réponse du ministre est hors-sujet. L'étude Pirls, qui souligne la difficulté des élèves français dans la compréhension fine des textes et non dans les activités de déchiffrage, invite au contraire à dépasser les querelles de méthodes et les visions simplistes pour mieux outiller les enseignantes et les enseignants en développant notamment une formation continue de qualité qui croise leur expertise à l'ensemble de la recherche. En témoigne le succès de notre prochain stage syndical « De quelle pédagogie avons-nous besoin ? » qui réunira près de 100 collègues. Les collègues nous disent qu'ils ont besoin de temps, de recul pour se former mais le dispositif des animations pédagogiques montre depuis plusieurs années ses limites : il ne permet pas de réellement transformer et améliorer les pratiques pédagogiques. Les 9 journées en REP+ étaient une première avancée, ce dispositif devrait être étendu.

Pour sortir d'une spirale négative réactivée à chaque nouveau rapport ou évaluation internationale, pour s'attaquer aux inégalités scolaires et permettre à tous les élèves de réussir, il est plus que temps d'investir massivement dans l'école, à la même hauteur que les pays comparables qui réussissent mieux que nous. Cela permettrait d'alléger les effectifs de toutes les classes, de développer les dispositifs d'aide aux élèves en difficulté, de remettre en place une véritable formation continue... Et il est nécessaire, plus largement, d'engager des politiques fortes s'attaquant aux inégalités.

Il faut préserver l'école des polémiques, assurer une continuité des politiques éducatives, conforter et accompagner les enseignantes et enseignants qui agissent au quotidien pour bâtir une école permettant de faire réussir tous les élèves. C'est dans ce contexte que plus d'une cinquantaine de chercheuses et chercheurs ont répondu à l'appel du SNUipp-FSU pour demander ensemble au ministre de l'Éducation nationale de développer et de diffuser la recherche, toute la recherche, dans tous les domaines intéressant l'école par le biais de la formation.

Le SNUipp-FSU vient d'adresser un courrier à Jean-Michel Blanquer pour lui demander de sortir de l'immobilisme sur le dossier essentiel de la **direction** d'école.

« Les responsabilités et les tâches liées à la direction d'école ne cessent de s'alourdir : mise en place des PPMS et des alertes attentat intrusion, inclusion des élèves en situation de handicap et suivi des équipes éducatives, mise en place des CP dédoublés, gestion des conflits et mise en œuvre d'actions de prévention, application des nouvelles réglementations d'encadrement des activités sportives... »

Le SNUipp-FSU s'inquiète de la charge de travail toujours accrue des directrices et directeurs et de l'empilement des tâches administratives effectuées aux dépens de l'animation de l'équipe, du suivi des élèves, de la relation aux familles, éléments clés du bon fonctionnement de l'école au service de la réussite des élèves.

De plus, à cette rentrée scolaire, l'aide administrative à la direction et au fonctionnement de l'école qui était assurée par des contractuels en contrat aidé, a été supprimée dans les départements où elle subsistait, nous réitérons nos revendications pour les directrices et directeurs. Il y a urgence à reconnaître leur travail et à leur donner les moyens de bien le faire : temps supplémentaire, aide administrative pérenne, formation, reconnaissance financière sont indispensables.

Le groupe de travail initié en Gironde doit se réunir de nouveau au mois de janvier pour apporter, nous l'espérons, des réponses concrètes aux directrices et directeurs.

La prise en charge des **élèves à besoins éducatifs particuliers** est l'une des préoccupations majeures de nos collègues. Ces élèves, scolarisés dans des classes parfois surchargées, perturbent le fonctionnement des classes, peuvent avoir des accès de violence, parfois quotidiens, et laissent leurs enseignants dans une grande souffrance et un grand désarroi. La cellule départementale mise en place l'an dernier peine à proposer des solutions concrètes aux équipes sur le terrain. Notre département doit mettre en œuvre des moyens conséquents et amorcer une réflexion sur ce sujet majeur afin de ramener de la sérénité dans les classes concernées.

Cela passe par des solutions concrètes apportées aux équipes, un soutien effectif et une amélioration de l'accueil en structures adaptées. Cela impose un vrai travail de prévention, qui nécessite notamment le retour d'une équipe de **RASED** au complet sur les circonscriptions, en capacité d'assurer un suivi régulier des élèves de toutes les écoles, et ce dès la maternelle. C'est loin d'être le cas, et la mise en place des pôles ressources éloigne de plus en plus les équipes de RASED des collègues et des élèves.

Sur la mise en œuvre de **PPCR et les nouveaux rendez-vous de carrière**, force est de constater que l'information est mal passée auprès de nos collègues. De nombreuses questions subsistent chez les enseignants qui ont du mal à s'y retrouver. Une note départementale pourrait-elle être envisagée afin d'éclaircir certains points ?

Cette année, pour la première fois en Gironde, des contractuels ont été recrutés pour pallier le manque de personnel. Pour le SNUipp-FSU, cette situation est inacceptable. Nous continuons de réclamer l'ouverture de la liste complémentaire du CRPE. Nous demandons que les personnels recrutés puissent être accompagnés et formés. Pour le SNUipp-FSU les futurs enseignants doivent bénéficier d'une formation de qualité et pouvoir prétendre à un vrai statut.

Enfin, nous souhaitons vous alerter sur la difficulté éprouvée par certains de nos collègues à faire valoir leurs droits à la formation syndicale. Le SNUipp-FSU organise le 12 décembre prochain un stage de formation syndicale. Or plusieurs collègues ont essuyé un refus pour non respect des délais alors que leur demande avait pourtant été envoyée dans les temps. Dans certaines circonscriptions, des IEN ont donné leur autorisation, ou l'ont refusée, alors que cela ne relève pas de leur compétence. D'autres exigent des justificatifs préalables à la tenue du stage alors que ce n'est pas prévu dans les textes. Nous vous demandons, Monsieur le Directeur académique, de veiller à ce que l'exercice du droit syndical ne soit pas entravé.